

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2 MASCULINE / D3 FEMININE

17 ET 18 JUIN 2023

STADE NAUTIQUE DE PORT MARCHAND

HOCKEY SUBAQUATIQUE



Initiations gratuites

ENTREE LIBRE

Sommaire

Sommaire	2
Remerciements	2
Comité organisateur du Championnat de France D2 Masculine	2
1. Présentation du Championnat	3
2. Déroulement du Championnat	3
3. Organisation des bassins et espaces pour le Championnat	4
4. Vidéo	6
5. Fin du Championnat et remise des récompenses	6
6. Buvette et vente de matériel de hockey	6
7. Hébergement	6

Remerciements

Toute l'équipe du Hyères Hockey Subaquatique tient à remercier les personnes sans qui la réalisation de cet évènement n'aurait pas été possible, et notamment :

- Laurent BONNET, Adjoint au Maire délégué aux sports, santé et bien-être à la Ville de Toulon, Conseiller métropolitain de la Métropole TPM.
- Brigitte GUDAYOL, Directrice des Sports de la Ville de Toulon
- Georges SPRIET, Chef de service des Equipements sportifs de la Ville de Toulon
- Gregory VANPOULLE, responsable des activités sportives de la Ville de Toulon
- Virginie BERNARDI et Pascale Henry de la cellule manifestations sportives de la Ville de Toulon.

- Dominique RUAUX, Président la Commission Nationale de Hockey Subaquatique (CNHS),
- Thierry TIRARD, Commissaire National des compétitions,
- Le Commissaire Laurent COPHEIN, les Arbitres Nationaux officiels du hockey Subaquatique sans lesquels aucune compétition ne pourrait avoir lieu.

- Les équipes de More-sport pour la retransmission vidéo

- Les bénévoles du H²Sub pour la mise en place du matériel et leur présence tout le long de ce week-end de championnat.

Comité organisateur des Championnats de France D2 Masculine et D3 Féminine

Le Club organisateur est le Hyères Hockey Subaquatique (H²Sub) sous l'autorité de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique qui a programmé et défini l'évènement. Le comité d'organisation est piloté par le président du club, Thomas de Trebon ainsi que les membres volontaires Marjorie Lamoureux, Charles Rebour, Florentin Dufour, Corentin BEUNET. Les bénévoles du H²Sub participent à l'organisation de l'évènement.

Présentation du Championnat

Cet évènement rassemble 20 équipes de clubs français soit environ 220 participants ventilés avec 12 équipes masculines pour la D2 et 8 équipes féminines pour la D3. Le championnat, compétition officielle de la FFESSM, est sous l'autorité du commissaire de compétition, Laurent COPHEIN, nommé par la Collège National des Commissaires (CNC). Les arbitres sont convoqués par le Collège National des Arbitres (CNA).

Déroulement des championnats

1. Lieu :

Stade Nautique de Port Marchand

370 All. de l'Armée d'Afrique, 83000 Toulon

2. Programme des championnats

Samedi 17 juin 2023

8h30 : accueil des équipes. Contrôle des licences dans le hall par les arbitres de la compétition.

10h00 : 1^{er} match

21h30 : fin des matchs

Dimanche 18 juin 2023

8h00 : 1^{er} match

17h15 : Fin de la compétition, remise des récompenses et pot de fin de compétition à suivre.

3. Réglementation

Règles du jeu

Le règlement des compétitions sera conforme à la réglementation de la CNHS dernière version en vigueur.

Marquage des points :

Match forfait : 0 point	Match perdu : 1 point	Match nul : 2 points	Match gagné : 4 points
-------------------------	-----------------------	----------------------	------------------------

Equipes

Ce sont les premières équipes hors celles de division supérieure, classées dans le championnat régional, qui disputent le championnat de D2 masculine. Leur nombre est

déterminé par le classement des équipes de cette région la saison précédente, sachant qu'en bas de tableau, les 11e et 12e signifient une perte de place pour la région (barrage dirigé).

Le championnat D3 féminine est une compétition ouverte pour toutes les équipes volontaires.

Arbitrage

Un barnum est mis à disposition des arbitres. Les repas sont fournis par l'organisation.

4. Accès aux championnats

L'accueil des équipes est fait dans le hall d'accueil.

Les joueurs et bénévoles ont accès aux vestiaires collectifs associations du 1er étage. Les équipes pourront installer leurs affaires sur la plage de la piscine opposée au hall d'accueil. L'accès au public du Championnat s'effectue par les gradins via le hall d'accueil. Les joueurs s'installent sous les voûtes à l'ombre.

5. Organisation des bassins et espaces pour les championnats

Le matériel nécessaire à la compétition sera mis en place à partir du vendredi soir 20h30 en accord avec les utilisateurs du bassin.

Le bassin mis à disposition est le bassin de 50 m (1.90 m de profondeur). La largeur du bassin est de 8 lignes d'eau. Le fond du bassin est en carrelage. Ainsi qu'un bassin de plongeur de 25mx25m. L'accès des joueurs s'effectue par les gradins depuis les vestiaires du 1er étage.

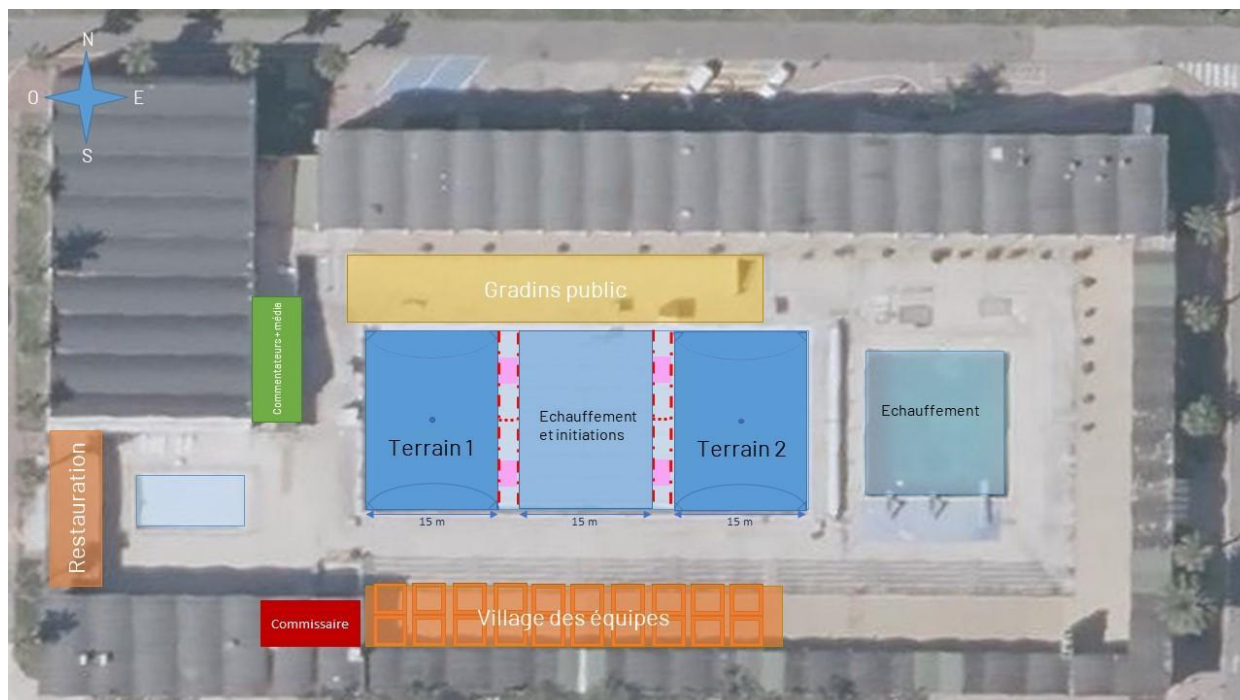
Deux zones de jeux sont définies :

Le terrain 1 qui accueillera les matchs de la D2M se situe sur le côté ouest. La longueur est définie sur la largeur du bassin soit 21 m de longueur. Sa largeur est délimitée par le mur de la piscine et un mur installé pour l'occasion, soit 15 m. Les zones de remplacement sont mises en place dans l'eau selon les règles en vigueur à l'aide de lignes d'eau et de bancs immergés. Les zones de pénalités sont sur la plage côté snack ainsi que la table de marque.

Le terrain 2 est symétriquement opposé au terrain 1 et garde les mêmes proportions et répartitions de zones.

Le reste du bassin est utilisé pour la zone d'échauffement.

Le commissaire de compétition est installé dans le local situé entre le petit bassin et le bassin de 50m. Le petit bassin est à disposition de la compétition pour échauffement ou récupération des équipes.



6. Sécurité

Le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours indique la présence d'un maître-nageur sauveteur tout le long de la manifestation. Celui-ci est garant de la sécurité et des secours.

Le Stade Nautique de Port Marchand met à disposition :

Téléphone : Local infirmerie ou téléphone mobile personnel.

Bouton alarme :

1 à l'entrée du local infirmerie côté bassin intérieur (rouge) haut gauche

1 à l'entrée du local infirmerie côté bassin extérieur (rouge) haut droite

1 à l'extérieur sur l'espace visiteurs.

Alarme incendie :

Boitiers rouges

Boutons arrêt des pompes :

1 dans local infirmerie

1 à l'extérieur sur l'espace visiteurs.

Matériels réanimations :

1 appareil dans l'infirmerie

Pharmacie :

Compresse, steri-stip, tricosteril, elastoplast, coton, bande crêpe, biafine, arnican, sérum physiologique, eau oxygénée, alcool modifié, bétadine, biseptine, aspivenin, gants, ciseaux.

7. Vidéo

Une retransmission par vidéo des matchs est mise en place à l'attention des spectateurs. La régie est installée sur le balcon ouest. La retransmission est faite sur les écrans présents dans les gradins, près du snack, ainsi que sur 3 flux internet (2 terrains + 1 commenté). 4 caméras subaquatiques sont en place, 1 caméra en surface positionnée en hauteur. Le matériel reste en place la nuit du samedi au dimanche.

8. Fin du Championnat et remise des récompenses

La piscine est rendue propre et remise dans la configuration demandée par la direction de la piscine vers 20h.

La remise des récompenses a lieu à l'issue des championnats. Le podium prêté par la piscine peut être utilisé et installé sur une plage au bord des bassins. Elle est accompagnée d'une collation pour les participants et les personnes invitées.

9. Buvette et vente de matériel de hockey

Lors de la compétition, un snack est à la disposition des compétiteurs et des spectateurs. Aucune nourriture ne sera acceptée au bord du bassin (possibilité de manger dans l'espace prévu à cet effet au bord du snack).

Vous pouvez d'ores et déjà réserver une collation auprès du snack. Celle-ci est composée d'un sandwich froid (3 choix : jambon/fromage, thon/tomate/salade, végétarien) et d'une boisson au choix (canettes), PRIX = 5€

Les équipes intéressées par la réservation devront envoyer leur commande à Corentin BEUNET (corentin.beunet@gmail.com) avant le 9 juin 2023.

Un stand more-sport sera également en place avec du matériel de hockey.

10. Hébergement

La réservation de l'hébergement est à la charge des participants.

Les équipes peuvent se renseigner en consultant [ce lien](#) pour les hôtels à proximité de la piscine.

L'office du tourisme local propose également d'autres logements : <https://toulontourisme.com/fr/ou-dormir/>